



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2021

OBJET :
DÉSIGNATION DES
REPRÉSENTANTS DE
L'EPTB SEINE GRANDS
LACS AU SEIN DE
L'ASSOCIATION
NATIONALE DES ÉLU.E.S
DE BASSIN (ANEB)

Nombre des membres composant le Comité syndical	31
En exercice.....	31
Présents à la Séance	12
Représentés par mandat	11
Absents	8

L'an deux mille vingt et un, le neuf novembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le vingt-neuf octobre, se sont réunis à 15h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Étaient présents :

Au titre de la Métropole du Grand Paris :

Sylvain BERRIOS,
Valérie MONTANDON,
Christophe NAJDOVSKI,
Patrick OLLIER,
François VAUGLIN

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

Josiane FISCHER,
Denis LARGHERO,

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

Frédéric MOLOSSI,

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

Laurence COULON,
Chantal DURAND

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :

Jean-Yves MARIN

Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :

Régis SARAZIN

Étaient absents excusés :

Vincent BEDU,
Sylvain RAIFAUD,
Jean-Noël AQUA,
Colombe BROSSEL,
Jérôme LORIAU,
Jean-Michel BLUTEAU,
Magalie THIBault,
Mohamed CHIKOUCHE,

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

Philippe GOUJON donne pouvoir à Vincent BEDU

Patrice LECLERC donne pouvoir à Patrick OLLIER

David ALPHAND donne pouvoir à Valérie MONTANDON

Célia BLAUDEL donne pouvoir à François VAUGLIN

Dan LERT donne pouvoir à Christophe NAJDOVSKI

Grégoire De la RONCIÈRE donne pouvoir à Denis LARGHERO

Bélaïde BEDREDDINE donne pouvoir à Sylvain BERRIOS

Jean-Pierre BARNAUD donne pouvoir à Chantal DURAND

Jean-Pierre ABEL donne pouvoir à Frédéric MOLOSSI

Jean-Michel VIART donne pouvoir à Jean-Yves MARIN

Annie DUCHENE donne pouvoir à Régis SARAZIN

La majorité des membres étant présente,

Monsieur BERRIOS a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En vertu de la délégation qui lui a été donnée par la délibération du Comité syndical n° 2019-03/08 du 21 mars 2019, modifiée par la délibération n° 2019-12/OS du 12 décembre 2019, de prendre certaines décisions relevant de domaines expressément visés, le Président de l'EPTB Seine Grands Lacs a renouvelé le 23 février 2021 par décision n°2021-07/D, l'adhésion de l'EPTB Seine Grands Lacs à l'Association nationale des élu.e.s de bassin (ANEB),

La composition du Comité syndical de l'EPTB ayant été modifiée suite aux élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021, il convient de renouveler les représentants de Seine Grands Lacs au sein de l'ANEB.

Il est rappelé que cette association poursuit trois objectifs :

- ✓ Sensibiliser le plus largement possible sur l'importance des politiques de l'eau, notamment face à l'urgence des changements climatiques;
- ✓ Exiger et accompagner la mise en place d'une gestion globale de l'eau par bassin versant;
- ✓ Défendre et décliner les principes de solidarité entre les territoires.

Elle rassemble :

- ✓ Des élu.e.s d'EPTB, d'établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE), de syndicats de rivière, de collectivités locales, de Commissions locales de l'eau (CLE), de parlementaires ...
- ✓ Des membres institutionnels, issus de collectivités territoriales, d'associations, d'organismes techniques et scientifiques ...

L'EPTB Seine Grands Lacs dispose de deux représentants titulaires et de deux suppléants au sein de l'ANEB.

Dans ce cadre, il est proposé au Comité syndical de désigner les représentants suivants :

TITULAIRES
M. Frédéric MOLOSSI
M. Denis LARGHERO

SUPPLÉANTS
M. François VAUGLIN
Mme Valérie MONTANDON

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

DÉLIBÉRATION

Le Comité syndical,

VU l'exposé des motifs présenté ci-dessus ;

VU la Décision n°2021-07/D, en date du 23 février 2021 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler les représentants de l'EPTB Seine Grands Lacs au sein de l'Association nationale des élu.e.s de bassin (ANEB) ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Article unique : Sont désignés pour représenter l'EPTB Seine Grands Lacs au sein de l'Association nationale des élu.e.s de bassin (ANEB) :

TITULAIRES

M. Frédéric MOLOSSI
M. Denis LARGHERO

SUPPLÉANTS

M. François VAUGLIN
Mme Valérie MONTANDON

Le Président,



Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris